

## QU'EST-CE-QUE C'EST ?

**Le projet SAFE a pour objectifs de prévenir la fugue des mineurs, de les sensibiliser aux risques qui y sont associés et d'accompagner les parents et les jeunes au retour de fugue.**

Les adolescent-e-s considèrent souvent la fugue comme un acte de liberté sans en mesurer tous les risques. En situation de vulnérabilité, ils-elles s'exposent à de nombreuses violences, à la délinquance ou encore à différentes formes d'exploitation. Ces situations sont souvent accompagnées d'autres comportements à risque tels que la consommation d'alcool et de stupéfiants.



90 % des disparitions de mineurs en France sont des fugues. En 2020, 39 587 déclarations de fugues d'enfants ont été enregistrées par le Ministère de l'Intérieur.

## QUI EST CONCERNÉ PAR LE PROJET ?

SAFE s'adresse aux jeunes et aux parents de la région Île-de-France. Une attention particulière sera portée aux adolescent-e-s et jeunes ayant été abusé-e-s ou exploité-e-s sexuellement durant leur fugue, ou à risque de l'être.



Des ateliers de prévention dans les établissements scolaires et les structures accueillant des adolescent-e-s, animés par des professionnel-le-s de Droit d'Enfance et des intervenants extérieurs.



La distribution d'un livret pédagogique à tous les établissements ou structures partenaires recevant un public adolescent.



Une écoute et un accompagnement individuel des jeunes et des parents au retour de fugue par des professionnel-le-s de Droit d'Enfance.



Des ateliers et groupes de parole dédiés aux parents et aux adolescent-e-s et animés par des professionnel-le-s de Droit d'Enfance afin de rétablir le lien.

**Si vous souhaitez organiser un atelier de prévention au sein de votre établissement ou structure, contactez-nous à l'adresse suivante afin que nous puissions préparer ensemble cette intervention.**

**accueil@116000.fr**

# DROIT D'ENFANCE

Droit d'Enfance est une fondation de protection de l'Enfance qui se consacre à **l'accueil et à l'accompagnement d'enfants placés sous sa protection** par l'Aide Sociale à l'Enfance. Droit d'Enfance développe en Île-de-France des activités diverses dans le champ de la protection de l'Enfance et **coordonne et gère le numéro d'urgence 116 000** dédié aux familles d'enfants disparus. Il s'agit d'un numéro gratuit et européen, disponible 24h/24 et 7j/7. L'équipe pluridisciplinaire du 116 000 intervient dans les cas **de fugues, de disparitions inquiétantes et d'enlèvements parentaux** tant nationaux qu'internationaux.

Droit d'Enfance est mandatée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, et exerce ses activités en partenariat avec les Ministères de l'Intérieur et de la Justice. **Chaque année, le 116 000 Enfants disparus accompagne plus de 1300 familles** sur le plan juridique, psychologique et social, de la disparition de l'enfant jusqu'à son retour.

## LA DISPARITION N'EST PAS UNE FICTION !

En 2020, 41 106 disparitions de mineurs ont été recensées par le Ministère de l'Intérieur à savoir

**987** disparitions inquiétantes, **39 587** fugues et **532** enlèvements parentaux.

## LES MISSIONS DU 116 000 ENFANTS DISPARUS

- > **Apporter appui et guidance** aux parents, familles ou personnes responsables d'enfants disparus, pendant toute la disparition et au retour.
- > **Proposer un accompagnement** post-fugue aux familles et aux mineurs.
- > **Agir pour prévenir** les situations menant aux disparitions.
- > **Etudier et analyser** les problématiques liées à l'enfance, à l'adolescence et à la structure familiale afin de suggérer des réformes visant à prévenir les disparitions d'enfants et les situations de rupture du lien parent-enfant.

 **116 000**  
ENFANTS DISPARUS



[www.116000enfantsdisparus.fr](http://www.116000enfantsdisparus.fr)

### INFORMATIONS PRATIQUES

+ 33(0)1 83 01 00 77

DROIT D'ENFANCE - 116 000 ENFANTS DISPARUS

76 avenue Pierre Brossollet  
92240 MALAKOFF

Numéro d'appel d'urgence gratuit 24h/24 et 7j/7

Un projet soutenu par



Fondation  
de  
France